

Dire l'indicible : exploration lexico-discursive des émotions dans les récits des internés du camp de Rivesaltes

Nesrine Raissi^{1*}

¹CPTC UR 4178, Université Bourgogne Europe, F-21000 Dijon, France

²Praxiling UMR 5267, Université Montpellier 3, F-34000 Montpellier, France

Résumé. Cet article examine le lexique des émotions dans les témoignages d'internés du camp de Rivesaltes — Républicains espagnols et Juifs — durant la Seconde Guerre mondiale. Il s'inscrit dans une démarche lexico-discursive visant à comprendre comment les témoins expriment l'indicible, c'est-à-dire leurs émotions profondes et traumatiques. Les récits mettent en évidence une prépondérance des émotions dysphoriques, telles que la peur, l'angoisse, la souffrance, la honte et la tristesse, reflétant la violence, le déracinement et les privations subies par les internés. Ces émotions sont souvent renforcées par des marqueurs temporels et des verbes de la mémoire, soulignant leur persistance et leur ancrage dans la mémoire traumatique. En revanche, les émotions euphoriques, bien que rares, apparaissent à travers des sentiments de joie, de contentement ou d'espoir, traduisant une capacité de résilience et de reconstruction malgré l'adversité. L'analyse textométrique permet de visualiser les occurrences et cooccurrences des mots émotionnels, révélant la manière dont le lexique contribue à la construction de l'ethos du témoin, entre victime et survivant. Enfin, le témoignage apparaît comme un acte éthique et social, visant à transmettre l'expérience vécue et à préserver la mémoire collective. Dire l'indicible transforme le récit en mémoire vivante, faisant des témoignages des récits du trauma et de la résistance.

1 Introduction²

Le témoignage historique cherche à transmettre le souvenir des événements, aussi douloureux et violents soient-ils, et à conserver « la trace du passé, expression d'un affect » [1] dans la mémoire collective. Les traumatismes liés à la guerre, tels que le déracinement et l'internement, intensifient la charge émotionnelle du genre testimonial et contribuent à faire du témoignage un récit de l'indicible, que Baldauf-Quilliatre et Quignard désignent comme une « narration de l'indicible » [2]. Dans cette perspective, il s'agit d'examiner la manière dont les témoins évoquent l'indicible, entendu comme l'expression d'émotions profondes et traumatiques, en nous appuyant sur la notion de mémoire traumatique telle que définie par Boris Cyrulnik dans un entretien avec Denis Peschanski [3]. Dans ce cas, l'impossibilité de dire l'indicible devient « source de frustration, d'incompréhension, parfois de rejet, elle confère en même temps le privilège, celui d'être seul à pouvoir comprendre une vérité incommunicable » [4].

De ce fait, plusieurs questions guident notre réflexion : quelles sont les émotions exprimées dans les témoignages des anciens internés ? Quel est le lexique mobilisé ? Dans quelle mesure ce vocabulaire permet-il de rendre compte de l'expérience concentrationnaire ? Pour ce faire, nous nous appuyons sur un corpus de témoignages d'anciens internés du camp de Rivesaltes, Républicains espagnols et Juifs, ayant vécu l'internement durant la Seconde Guerre mondiale. À l'aide d'outils de textométrie, nous procédons au relevé et à l'analyse du vocabulaire émotionnel présent dans ces récits. Cette étude a pour objectif d'identifier et d'analyser le lexique des émotions afin de mieux comprendre l'impact du vécu concentrationnaire sur la mémoire, plus de soixante ans après les faits.

La question de l'*indicible* est très présente et traitée, que ce soit en littérature à travers les travaux³ de Muligo [5], de Meyong Me-Ndong [6], de Doucet [7] ou encore de Gallimore [8], qui ont respectivement étudié la trilogie de Yolande Mukagasana (une rescapée du génocide contre les Tutsi au Rwanda en 1994), des récits sur le bain de Tazmamart, le roman *Insensatez* d'Horacio Castellanos Moya et le témoignage *Génocidé* de Révérien Rurangwa (un survivant du génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda), ou en linguistique française (Plantin, Doury, et Traverso [9] ; Novakova et Tutin [10]). Si ces derniers se sont essentiellement intéressés aux émotions dans les interactions, d'autres ont abordé cette thématique par le biais des classes grammaticales (Anscombe [11] ; Buvet *et al.*, [12]). Dans certains travaux, l'analyse des émotions dans le genre testimonial s'accompagne de traitement automatique des réseaux lexico-sémantiques dans le discours naturel, notamment dans les récits de vie (Mayaffre & Ben Hamed [13] ; Mayaffre & *al* [14] ; Raissi [15] ; Baldauf-Quilliatre et Quignard [2]). En mobilisant les outils de l'ADT⁴, ces études ont visé à mettre en évidence les traces

¹ nesrine.raissi@uni-montp3.fr et nesrine.raissi@u-bourgogne.fr

² Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-10-EQPX-0021 MATRICE.

³ Les travaux recensés ne sont pas exhaustifs. Nous avons cité les plus récents.

⁴ L'analyse de données textuelles (ADT) repose sur des traitements statistiques appliqués aux corpus, visant à identifier des régularités lexicales et des structures discursives.

lexicales du trauma dans la mémoire des témoins, qu'il s'agisse de récits autobiographiques de déportés à Auschwitz, de carnets et de correspondances, notamment ceux de Charles Bruneau, ou encore de témoignages d'internés, comme l'illustre la thèse de Raissi. Notre contribution s'inscrit dans le prolongement de ces travaux à dominante lexico-discursive.

Dans ce sillage, l'analyse se déploie en trois temps : une mise au point sur le témoignage historique et son articulation avec la mémoire et la transmission, une présentation de la démarche méthodologique, puis une analyse des traces lexico-discursives des émotions.

2 Le témoignage historique : mémoire et transmission des émotions

Le témoignage historique est un récit produit par un individu ayant directement vécu ou observé un événement historique marquant. Il constitue une source précieuse pour l'historien, dans la mesure où il offre un regard subjectif et incarné sur les faits. Les témoignages des anciens internés du camp de Rivesaltes illustrent ainsi l'intérêt de ce type de source pour comprendre les réalités vécues, tout en nécessitant une mise en perspective critique.

Ces récits s'inscrivent également dans une mémoire collective liée à une expérience partagée. Ainsi, le témoignage peut être analysé comme une forme d'exposition identitaire : le témoin se définit en tant que tel et se situe au sein d'une communauté marquée par une histoire commune. Il se construit à travers l'usage du pronom personnel « je », mais aussi par les pronoms collectifs « nous » et « on », comme le souligne l'extrait de Josefa présenté ci-dessous :

Ils nous ont gardé, toujours des Français, toujours la garde de Pétain. Puis dans un camp, je peux pas vous dire maintenant si c'est à Rivesaltes ou à Gurs, je me souviens toujours qu'il y avait un drapeau français, un mât avec un drapeau et c'était une place et on nous réunissait le matin et y'avait les couleurs, la montée des couleurs. Et vous savez quelle chanson ils nous ont appris les Français ? Excusez-moi ... C'est « Maréchal nous voilà ! ». Alors, on ne parlait pas français, personne parlait le français, puisqu'on était toujours entre Espagnols (Josefa, 2008).

Par l'usage du pronom « je », le témoin engage un processus de remémoration fondé sur ses souvenirs personnels. Puis, à travers les pronoms collectifs, Josefa met en évidence la communauté concentrationnaire des Républicains espagnols internés et s'exprime au nom de ce groupe d'appartenance. En effet, comme l'ont affirmé Lacoste et Detue : « Décrire sa guerre n'équivaut pas à parler de soi. Contrairement à l'autobiographie, le témoin n'est pas l'objet principal de son récit » [16].

En outre, le témoignage constitue, dans la majorité des cas, une tentative de reconstitution d'un passé traumatique. Le témoin y rapporte les violences liées à la guerre, à l'internement et à la déportation, ainsi que les conditions de survie, individuelles et collectives. L'événement évoqué ne se réduit pas à une simple référence chronologique : il s'inscrit comme une expérience vécue, intégrée à la biographie du sujet. Le témoin historique se trouve ainsi engagé dans une exigence de vérité fondée sur le vécu.

Il adhère, de manière implicite, à un engagement de véracité analogue à celui du témoin judiciaire, tenu de dire « toute la vérité, rien que la vérité ». Par cet acte d'attestation de présence, le témoignage s'inscrit dans un régime de vérité qui fonde sa légitimité et participe à la construction de l'ethos, tel que défini notamment par Lacoste [17] et Maingueneau [18]. Ce dernier précise que « ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu réel appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire ».

Dans cette perspective, le statut de témoin historique ne relève pas d'une déclaration explicite, mais d'une construction discursive. Celle-ci repose d'abord sur l'usage de la première personne, qui inscrit le récit dans une expérience subjective et vécue. Le discours ne se limite pas à la restitution de faits : il les réinscrit dans une mémoire individuelle, conférant ainsi une dimension expérientielle au propos. En outre, la légitimation du témoignage s'appuie sur divers procédés d'authentification, notamment l'évocation de perceptions sensorielles et la contextualisation précise des événements rapportés.

Dans les récits de mémoire et de transmission historique, l'ethos du témoin repose sur la construction d'une image de soi à la fois crédible et moralement légitime. Le témoin adopte une posture de sincérité et de fidélité à l'événement, tout en assumant une responsabilité éthique : celle de transmettre une expérience vécue au nom de la vérité et, souvent, au nom d'une communauté ou d'une génération disparue. L'ethos du témoin incarne alors un devoir de mémoire et une volonté de maintenir le lien entre passé et présent. Par ailleurs, le témoignage se présente comme un espace de confession dans lequel le témoin n'hésite pas à se dévoiler, en exprimant ses émotions les plus intimes et les plus douloureuses, comme l'illustrent certains témoignages issus du camp de Rivesaltes :

J'étais assis là, à la table, en mangeant, j'ai mangé le reste de poisson, mais la, l'épine dorsale, la colonne vertébrale, je l'ai laissée. Et y'avait un gamin qui m'observait ce que je faisais. Et je voyais lui il m'a vu. Et quand j'ai fini, le garçon s'approche et me dit : « La tête du poisson que vous l'avez pas mangée, vous pourriez pas me la donner ? » Et j'ai eu honte de manger un poisson. J'ai eu honte de voir que ce gamin, il avait faim, il mangeait la tête du poisson que j'avais pas mangée et j'avais honte parce que je pouvais pas arranger ce, ce, son affaire, sa position. Comme je pouvais pas arranger tous ceux des autres qu'il y avait (Firmo, 2011).

Et puis voilà. J'ai toujours eu peur. Jusqu'à ma majorité je rêvais que, il y avait une côte en face de chez nous, que Franco descende la côte. Je le voyais avec une grande cape noire qui venait me chercher. Ça m'a toujours hantée jusqu'à ma majorité. Voilà mon histoire, à peu près (Pilar, 2009).

Ces deux passages témoignent d'un haut degré de conscience émotionnelle [19]. En effet, les témoins confient à leur interlocuteur l'intensité de leurs émotions, contribuant ainsi à renforcer l'ethos du témoin.

Dans le premier extrait, le champ lexical de la faim et de la pauvreté (« faim », « épine dorsale », « colonne vertébrale », « tête du poisson ») alimente le sentiment de honte exprimé par le locuteur, qu'il justifie par l'injustice de la situation, son impuissance face à l'enfant et la culpabilité ressentie à l'idée de se nourrir alors que d'autres souffrent de la faim. En dénonçant ce contexte de privation, le témoin manifeste son implication personnelle à travers des verbes de perception (« je voyais », « il m'observait ») et d'affect (« j'ai eu honte »). Dans le second extrait, la peur est exprimée par le biais d'images mentales récurrentes (« je rêvais », « je le voyais avec une grande cape noire »), lesquelles renvoient à une mémoire traumatique dominée par des représentations visuelles plutôt que par une restitution factuelle. L'image de la cape noire venant chercher l'enfant illustre cette dimension symbolique de l'angoisse. Ce sentiment est par ailleurs encadré par des marqueurs temporels (« jusqu'à ma majorité », « toujours hantée »), qui soulignent la persistance des effets psychiques du traumatisme. Cette représentation contribue à matérialiser la terreur et le sentiment de menace éprouvés par le témoin.

La narration d'un événement historique douloureux conduit le témoin à endosser deux postures discursives : celle de la victime et celle du survivant. D'une part, il se présente comme celui qui a subi les violences liées à l'événement historique, mettant en avant sa souffrance et sa vulnérabilité. D'autre part, il se construit comme un rescapé, ayant traversé une épreuve particulièrement éprouvante. Ces deux figures peuvent être identifiées dans les passages suivants :

Alors si vous voulez laisser un message court, qu'on retienne surtout de votre expérience, qu'est-ce que c'est que vous aimeriez dire aux, aux enfants, dans cinquante ans par exemple ? Ben, je leur souhaite de pas souffrir ce que j'ai souffert et j'espère que, quand même, le monde va devenir meilleur, mais je pense que c'est ... Les hommes ont toujours l'idée de se battre (Josefa, 2008).

Oui, ça c'est une histoire qui nous hante toujours, enfin, nous y pensons bien sûr. Ça fait cinquante-cinq ans ou plus que ça s'est passé mais c'est comme si c'était hier. Bien sûr y a des, des petites choses, des détails dont on se rappelle pas ou y a peut-être des trous mais l'essentiel, c'est ces temps qui étaient vraiment très durs, qui étaient terrifiants et qui sont toujours présents (Margot, 2007).

Et Domp est parti à Auschwitz. Bon. Fallait encore passé un an, encore un hiver. Bon, j'ai survécu. Mais, au dernier moment ... A Auschwitz, c'était déjà libéré (Claude, 2008).

Dans les deux premiers témoignages, les locuteurs mettent en scène un ethos de victime, fondé sur la souffrance et la peur. L'énoncé « j'ai souffert » renvoie directement à l'expérience vécue de la douleur, tandis que l'adjectif « terrifiants » souligne l'intensité des épreuves traversées. Toutefois, dans le cas de Josefa, l'expression d'un espoir collectif et moral (« je leur souhaite de ne pas souffrir », « le monde va devenir meilleur ») est immédiatement nuancée par une mise à distance sceptique (« je pense que c'est... les hommes ont toujours l'idée de se battre »), qui introduit une incertitude quant à la nature humaine. Par ailleurs, l'emploi du verbe *hanter*, associé à l'adverbe *toujours*, inscrit la souffrance dans une temporalité durable, révélant la persistance du traumatisme. Le témoignage de Margot s'inscrit ainsi dans une mémoire traumatique, dans laquelle l'émotion n'est pas seulement éprouvée, mais pensée comme un phénomène psychique chronique, susceptible d'être réactivé malgré l'écoulement du temps.

Dans le troisième extrait, l'énoncé « j'ai survécu » inscrit le locuteur dans un ethos de survivant, affirmant sa capacité à avoir traversé l'épreuve. Toutefois, cette affirmation est nuancée par une rupture (« Mais, au dernier moment... »), qui suggérerait un non-dit et une émotion encore difficile à verbaliser.

En somme, le témoin historique peut être considéré comme tel dans la mesure où il a fait l'expérience d'une souffrance qu'il s'attache aujourd'hui à restituer et à transmettre. Certains témoins de Rivesaltes explicitent, à l'intervieweur, l'intentionnalité de leur démarche testimoniale : assurer la transmission et l'information des générations futures. Cette volonté de transmission d'une mémoire du passé constitue un acte social spécifique au témoignage historique, comme le met en évidence l'extrait de Léon :

Pourquoi vous acceptez de témoigner ?

Euh, j'ai fait deux témoignages. J'ai fait plusieurs fois des séances dans des lycées pour expliquer ce que c'est que la Shoah. Et je me suis arrêté là. Et quand mon frère m'a dit : « C'est pour Rivesaltes et que c'est pour le Conseil Général. » j'ai dit : « Ça c'est quand même des gens ... ce c'est plus une question d'argent. C'est une question de mémoire » (Léon, 2009).

Dans cet énoncé, le locuteur se construit comme un témoin-médiateur, en affirmant la nécessité de la transmission. Ses interventions en milieu scolaire ont pour fonction d'informer, d'expliquer et de sensibiliser les jeunes générations à la réalité de la Shoah. L'énoncé « ce n'est plus une question d'argent. C'est une question de mémoire » opère un déplacement de l'enjeu testimonial : celui-ci ne relève plus d'une logique individuelle ou matérielle, mais d'une exigence

d'ordre moral et collectif. L'ethos du témoin se fonde dès lors sur une responsabilité éthique, articulée à l'impératif de transmission et à la lutte contre l'oubli.

3 Démarche méthodologique

Ce travail porte sur un corpus de vingt-huit témoignages (883 095 mots), recueillis auprès de Républicains espagnols (14) et de Juifs (14) internés au camp de Rivesaltes durant la Seconde Guerre mondiale (1941-1942). Les témoins, âgés de plus de 80 ans au moment de la collecte, se répartissent en 17 témoignages masculins et 11 témoignages féminins.

Ces entretiens ont été collectés et transcrits (2007-2014) dans le cadre de l'Equipex Matrice⁵, plus de soixante ans après les événements de l'internement par José Jornet, ainsi que par Jean-Marc Dreyfus et Geneviève Dreyfus-Armand, et conduits en langue française.

À l'instar de Damon Mayaffre et Ali Ben Hamed [13], le texte est envisagé comme un espace lexical structuré, susceptible de rendre compte de son organisation interne. Afin d'identifier et de catégoriser le lexique mobilisé par les témoins pour l'expression des émotions, nous avons recours au logiciel textométrique TXM. Dans un premier temps, la fonction « Occurrences » permet d'examiner le cotexte des unités lexicales retenues ; dans un second temps, la fonction « Cooccurrences » est mobilisée afin d'identifier les associations lexicales significatives.

Les unités lexicales retenues relèvent de catégories grammaticales hétérogènes. L'analyse s'inscrit dans une approche contextuelle élargie, chaque occurrence étant systématiquement interprétée à l'échelle du paragraphe dans lequel elle apparaît. Cette procédure vise à garantir une prise en compte exhaustive du cotexte et à assurer une interprétation fine des emplois lexicaux.

Voici deux captures d'écran des fenêtres utilisées :

text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
MCR_02_2007_Març	parents. Ils savaient peu mais ils avaient	peur	. Parce qu'on parlait, on se doutait qu'il y
MCR_02_2007_Març	-ce que vous avez ... C'était la	peur	. Qu'est-ce qu'y va se passer avec nous ?
MCR_02_2007_Març	et c'était un sentiment indescriptible. Une	peur	et incertitude. Enfin c'était l'horreur. Est-ce que
MCR_02_2007_Març	à Rivesaltes toutes avec, en ayant cette	peur	: qu'est-ce qu'il se passe avec papa, quand
MCR_02_2007_Març	, éventuellement, mais ils n'avaient pas	peur	. Donc, c'est, ça nous réconcilie avec la vie
MCR_02_2007_Març	qui nous fait plutôt, qui me fait	peur	. Alors, très rapidement, vous avez des enfants ? Combien
MCR_03_2008_Paul	, hein. Et puis surtout on avait	peur	. Et puis aussi faut-il le rappeler, ils ont arrêté
MCR_03_2008_Paul	qui sont morts là. Et on avait	peur	. Alors quand le train a tourné vers l'ouest et traversé
MCR_03_2008_Paul	au village. Alors, ils ont eu	peur	. Alors, ils ont transféré une bonne partie des internés du
MCR_04_2008_José	femmes, parce qu'elles avaient pas très	peur	. Les hommes ils savaient ce que c'était la guerre.
MCR_04_2008_José	des chevaux et autant vous n'avez pas	peur	d'un homme avec un revolver, devant les chevaux, vous
MCR_04_2008_José	contre. Mais moi non ! J'avais	peur	quand même des trous. Mais on, on se promenait,
MCR_04_2008_José	, mais autrement je, j'avais toujours	peur	que ça se finisse par une dispute et ça, non,
MCR_04_2008_José	d'autres sentiments forts comme ça, la	peur	, la ... ? Peur, on avait tout le temps peur
MCR_04_2008_José	ça, la peur, la ... ?	Peur	, on avait tout le temps peur, hein. On ne
MCR_04_2008_José	? Peur, on avait tout le temps	peur	, hein. On ne savait pas ce que c'est de
MCR_04_2008_José	pas ce que c'est de pas avoir	peur	, parce que le moindre mouvement de foule ou autre on se

Fig. 1. Fenêtre d'affichage des occurrences dans le logiciel TXM.

⁵ Porté par l'historien Denis Peschanski, l'Equipex Matrice est une infrastructure de recherche dédiée à la collecte, à la numérisation et à l'exploitation de corpus audiovisuels en sciences humaines et sociales s'interrogeant sur des problématiques d'ordre mémoriel.

Requête

Cooccurrent	Fréquence	CoFréquence	Indice	Distance moyenne
.	35849	204	3	3,8
que	12121	83	3	3,2
pas	10445	73	3	3,8
j'	6572	60	6	3,2
ils	5927	46	3	3,8
avait	5569	57	7	1,7
n'	4400	33	2	3,3
parce	2908	24	2	3,6
alors	1762	20	3	4,2
eu	1404	32	12	,8
avais	1216	38	19	1,2
toujours	1073	16	4	3,2
avaient	1032	26	11	1,1
J'	1018	14	3	1,2
Ils	908	15	4	2,7
Vous	883	10	2	2,6
avons	624	10	3	3,6
avoir	517	14	6	,1

t pivot 227, v cooc 49, t cooc 946, T corpus 883095

Fig. 2. Fenêtre d'affichage des cooccurrences dans le logiciel TXM.

Cette démarche est complétée par une analyse discursive, qui consiste à étudier les usages langagiers en situation afin de rendre compte de la manière dont les locuteurs expriment des expériences difficiles, voire indicibles. Elle ne se limite pas aux unités lexicales isolées, mais s'intéresse à la construction de l'ethos du locuteur, notamment dans des discours marqués par une forte charge émotionnelle.

Pour le traitement des émotions dans le corpus, nous nous appuyons notamment sur les travaux de Novakova et Tutin [10], qui ont mis en évidence la complexité de la catégorisation des émotions selon différents paramètres (type, intensité, valence, etc.). Nous retenons une distinction entre deux grandes classes d'émotions : les émotions euphoriques et dysphoriques, renvoyant respectivement à des états affectifs à valence positive et négative. Cette catégorisation permet de structurer l'analyse du lexique émotionnel en fonction de son orientation affective et de ses effets discursifs dans les témoignages.

4 L'expression lexico-discursive de l'indicible

La présente section propose une analyse du lexique de l'indicible selon deux axes complémentaires : l'identification et la catégorisation du lexique des émotions mobilisé dans le corpus, d'une part ; l'étude de son ancrage énonciatif, d'autre part, afin de mettre en évidence ses modalités d'inscription dans le discours et dans l'expérience testimoniale.

4.1 Les émotions dominantes

La première requête a été effectuée à partir du mot *peur* (224 occurrences), le plus fréquemment mobilisé pour exprimer l'émotion. Ce vocable a été identifié à l'aide de la fenêtre « Lexique », puis utilisé pour générer des cooccurrences, permettant ainsi de dégager d'autres unités du vocabulaire émotionnel. Ci-dessous, les mots recensés :

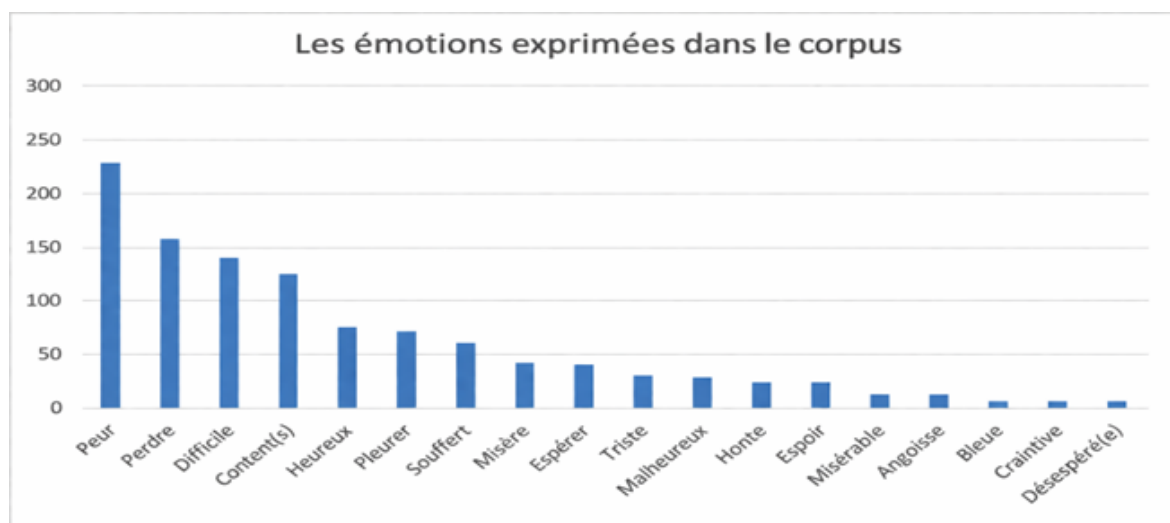


Fig. 3. Le lexique des émotions.

Ce graphique met en évidence deux types de vocabulaire des émotions : les émotions dysphoriques et les émotions euphoriques. L'analyse montre une nette prédominance des émotions négatives. Celles-ci sont majoritairement exprimées de manière explicite à travers des termes tels que *peur*, *difficile*, *pleurer*, *souffert*, *misère*, *triste*, *malheureux*, *honte*, *misérable*, *angoisse*, *craintive* ou encore *désespéré(e)*. D'autres lexèmes, comme *perdre*, *pauvre* ou *bleue*, requièrent en revanche un contexte discursif plus large pour révéler leur charge émotionnelle. Le vécu traumatique des témoins, marqué

par l'internement, la guerre et l'exil, a largement favorisé l'emploi de ce lexique émotionnel. Les émotions positives, quant à elles, sont exprimées par des mots tels que *content(s)*, *heureux* et *espoir*, qui renvoient à une forme de résilience face à l'adversité. Les témoins décrivent ainsi, d'une part, leur état émotionnel et, d'autre part, les conditions dans lesquelles ils étaient plongés, notamment la souffrance liée au froid, à la faim, aux privations ou encore à la répression.

4.1.1 Les émotions dysphoriques

Les témoins se remémorent leur traumatisme en évoquant un sentiment de perte subie, inscrit dans le contexte de guerre, comme l'illustrent les témoignages ci-dessous :

Je, je me rappelle seulement que je pleurais nuit et jour et qu'il y avait toujours une dame, pas la même dame mais quelqu'un qui venait pour, pour me calmer un peu mais ça ne m'a pas aidé parce que j'ai recommencé à pleurer, ça m'a duré beaucoup de temps, jusqu'à ce que ... enfin, peut-être c'était seulement deux ou trois semaines mais, mais c'était comme ... très, très, très mal ça m'a fait de quitter ma mère et de ... (Frida, 2012).

Parce que comme je l'ai dit, je me suis extrêmement attachée à cette famille : je ne voulais pas les laisser, je ne voulais pas partir, je ne pouvais passer un jour sans eux, donc j'avais très peur qu'on vienne me chercher pour aller en Espagne. Ça c'était, je l'ai dit, jusqu'à ma majorité, ça m'a traumatisée (Pilar, 2009).

Dans les deux extraits, les témoins expriment une douleur vive et un attachement affectif lié à la séparation. Dans le premier énoncé, Frida mobilise un lexique affectif direct (« je pleurais nuit et jour », « très, très, très mal ») ainsi que des marqueurs d'intensité et de durée, soulignant la continuité de son vécu émotionnel. Cette configuration discursive révèle une conscience émotionnelle centrée sur l'expérience immédiate et corporelle de la souffrance.

Dans le second extrait, le témoin exprime l'attachement par la négation (« je ne voulais pas les laisser ») et la peur (« j'avais très peur qu'on vienne me chercher pour aller en Espagne »), mettant ainsi en évidence une dépendance émotionnelle liée à la séparation familiale. Contrairement au premier témoignage, centré sur la narration de la douleur, ce second extrait explicite la dimension traumatique de l'expérience à travers une verbalisation directe de l'état psychique (« ça m'a traumatisée »).

Le traumatisme évoqué dans les témoignages de Rivesaltes se manifeste à travers les mots de la peur et de l'angoisse, révélant à la fois la violence du conflit, les difficultés liées à l'exil et la perte identitaire. Les manifestations de peur et d'angoisse sont assez récurrentes. Les deux passages de Josefa explicitent ce sentiment qui demeure constant :

On était jamais sûr de rien, donc c'était constamment l'angoisse de ce qui allait nous arriver. Ça on a toujours eu peur. Enfin moi, personnellement, j'ai tout le temps eu peur. Et je suis quand même restée très craintive. Si j'entends crier ou autre, je ne peux pas, je ne peux pas rester. Mais je pense que c'est surtout cela que on a gardé, l'angoisse de pas savoir ce qui allait nous rester, de pas avoir un chez-soi parce que vous savez bon, même quand vous êtes misérable, que vous avez un coin à vous, vous vous y habituez, vous faites votre petit nid, et pourquoi ou ... on sait pas pourquoi, du jour au lendemain, on vous prend on vous transporte, ailleurs (Josefa, 2008).

L'énoncé de la locutrice met en évidence un lexique fortement marqué par l'expression de la peur et de l'angoisse, révélant une expérience de précarité permanente. Les segments (« on a toujours eu peur », « tout le temps eu peur »), ainsi que les adverbes d'intensité (« constamment »), soulignent l'inscription durable de ces émotions dans la mémoire des témoins. Le discours s'organise autour de l'incertitude et de l'absence de stabilité, portées par des formulations négatives (« pas savoir », « jamais sûr de rien », « pas avoir un chez-soi ») qui traduisent la perte de repères. L'emploi d'un vocabulaire du déracinement (« on vous transporte ailleurs », « pas avoir un coin à vous », « petit nid ») oppose la fragilité de l'existence à la quête d'un lieu protecteur. Ainsi, le lexique de la peur et de l'angoisse ne se limite pas à des mots, mais structure tout le récit en exprimant une insécurité chronique et un sentiment continu de vulnérabilité.

L'état traumatique se construit à travers des affects de désespoir, de misère et de tristesse. Les passages ci-dessous excèdent la simple description factuelle des événements. En effet, ils montrent l'intensité de l'impact psychologique des épreuves vécues :

Si je n'avais pas eu ma sœur, je ne sais pas si j'aurais eu le courage de survivre. Je vous dis la vérité. J'avais des pensées de suicide quelquefois, tellement j'étais désespérée, me trouver comme ça, seule, sans parents, sans rien dans la vie, dans un endroit inconnu, on n'appartenait à personne, ni nulle part ! Ni nationalité, ni rien ! Alors, euh, mais je savais que j'avais ma sœur (Hilda, 2009).

On avait de la paille pour dormir. On dormait par terre mais sur de la paille. Mais ça c'était, bien sûr c'est terrible mais c'est rien à côté de la souffrance autre : de voir les, les, les bagarres, de voir les ... Cette misère qu'on a eu tous parce qu'on était tous misérables (Josefa, 2008).

Mais c'était très triste, Gurs. On était très malheureux, on mangeait encore plus mal qu'à, qu'à Rivesaltes. Déjà, on mangeait pas bien à Rivesaltes, on avait très faim. Mais à Gurs, par contre, on ne souffrait pas du, de la soif. Il y avait de l'eau. Ça, à Gurs non, à Gurs, je me rappelle pas avoir eu soif. Mais par contre c'était la tristesse du camp et moi, en plus j'étais très triste, j'étais, je pensais que j'étais abandonnée, vous savez quand vous vous sentez abandonnée par le monde entier. Je me faisais une illusion à Rivesaltes, que j'allais sortir de ce camp, de cette misère parce que c'était une misère épouvantable ! Et du jour au lendemain, on m'a changé de camp (Josefa, 2008).

Dans le premier énoncé, le désespoir est construit à travers un lexique de la rupture, de la perte et de l'effondrement. Les expressions (« je ne sais pas si j'aurais eu le courage de survivre » et « j'avais des pensées de suicide ») constituent des marqueurs explicites d'une détresse extrême, montrant que la narratrice se situe au seuil de la renonciation. Le terme *désespérée* pose immédiatement le cadre émotionnel, tandis que la série d'énoncés négatifs (« seule », « sans parents », « sans rien », « on n'appartenait à personne », « ni nulle part », « ni nationalité, ni rien ») crée un effet d'accumulation qui intensifie la sensation de vide et d'abandon. L'expression des privations, portée par la négation, construit discursivement une identité effacée, dépourvue d'ancrage social et affectif. Dans le deuxième énoncé, la misère est construite à la fois comme un état matériel et une expérience collective de souffrance. Le lexique concret (« paille pour dormir », « dormait par terre ») insère la misère dans la privation physique et le dénuement quotidien. L'usage de la généralisation (« on était tous misérables ») étend la misère à l'ensemble du groupe, construisant un sentiment de communauté dans l'adversité et soulignant que cette expérience dépasse la simple privation matérielle pour devenir un état partagé. Dans le dernier énoncé, la locutrice insiste sur la souffrance et la misère vécues par le lexique négatif (« malheureux ») et de privation (« ne mangeait pas » et « avait très faim »). Elle associe le manque vital à une misère matérielle et corporelle. Cette souffrance s'intensifie par le sentiment d'abandon. Dans ce sens, elle emploie un vocabulaire affectif (« très triste » et « je pensais que j'étais abandonnée ») pour montrer l'impact de cette souffrance et révèle une dimension réflexive où le témoin prend conscience de son émotion. Le complément d'agent (« par le monde entier ») attribue à cette douleur une dimension collective. Dans ce contexte de souffrance extrême, Josefa fait l'expérience de la désillusion : alors qu'elle envisageait une sortie du camp et l'espoir d'un avenir meilleur, elle est contrainte d'affronter la brutalité d'un retour à la réalité (« du jour au lendemain, on m'a changé de camp »). Cette illusion révèle une attente fragile.

Outre la souffrance, la perte et la peur persistante, profondément ancrées dans la mémoire intime des témoins [19], ces derniers rapportent également un sentiment de honte, comme en témoigne l'énoncé de Margot :

Tout à coup, une dame vient et nous dit que nous, on pouvait pas être confirmées parce qu'on avait les manches courtes. Et une dame à côté a senti ça, elle a entendu ça, elle a dit « Attendez ». On nous a sorties de l'église, c'était, on avait tellement honte, surtout ma sœur, elle avait affreusement honte (Margot, 2007).

En se remémorant un souvenir d'enfance, la locutrice rapporte la honte éprouvée avec sa sœur lorsqu'elles furent contraintes de quitter l'église. L'émotion est explicitement formulée (« on avait tellement honte », « affreusement honte »), à travers des adverbes d'intensité qui en renforcent la charge affective. Le récit s'articule autour d'événements précis et factuels (« une dame vient », « on nous a sorties de l'église »), ce qui met en évidence l'ancrage situationnel de l'émotion, indissociable de l'expérience vécue et de sa dimension sociale.

4.1.2 Les émotions euphoriques

Les émotions positives sont très peu nombreuses : nous avons relevé les adjectifs *content(s)* (126), *heureux (se)* (106), le verbe *espérer* (41) et le substantif *espoir* (21).

Les témoignages des survivants oscillent entre souffrance et joie. Ces sentiments sont verbalisés afin d'évoquer soit un souvenir relevant de la mémoire intime [20], soit l'état émotionnel actuel des témoins. Le témoin peut ainsi exprimer sa propre joie ou rapporter celle d'un proche. Il s'agit, par exemple, d'évoquer la joie éprouvée lors du recouvrement de la nationalité espagnole, en mangeant de la soupe de poisson, en voyant leur mère heureuse ou encore en arrivant en Palestine. D'autres passages renvoient à la vie au camp, comme ci-dessous :

Et de l'arrivée à Drancy ?

Ah, rien non plus. On était content de descendre du train pour monter dans les autobus. Je ne sais pas s'il y avait des bousculades. Vraiment ... Et je ne me souviens pas du tout du, du séjour à, à Drancy (Claude, 2008).

Et puis moi après j'étais, alors moi j'étais heureuse parce qu'Elsa Ruth m'a pris en amitié et puis elle a fait les papiers pour me sortir du camp de concentration, pour m'envoyer en Haute-Savoie. Ils avaient une colonie de la Croix-Rouge suisse. Mais, entre temps, j'ai été transportée à Gurs (Josefa, 2008).

Dans le premier passage, Claude exprime un manque de souvenirs précis pour l'arrivée à Drancy (« je ne me souviens pas du tout du... du séjour à Drancy »), ce qui peut être interprété comme l'indice d'une mémoire traumatique ou d'une forme de neutralisation émotionnelle. L'émotion positive exprimée par l'adjectif qualificatif *content* témoigne d'un niveau de conscience émotionnelle modéré.

Dans le second passage, Josefa exprime un sentiment positif lié à la relation d'amitié et à l'espoir d'une sortie du camp grâce à l'aide d'Elsa Ruth (« moi j'étais heureuse », « elle a fait les papiers pour me sortir du camp »). L'expérience émotionnelle s'inscrit ici dans une dynamique d'attente et de projection vers un avenir possible.

Dans les témoignages recueillis, l'expression des sentiments ne se limite pas à la douleur, à la peur ou à la joie, on y retrouve également la trace d'un espoir fragile mais essentiel. Cet espoir les a accompagnés étant enfants et a continué à les accompagner au présent. Amira et Josefa expriment respectivement cette double dimension de l'espérance :

Tout passe si on reste en vie, si on reste vivant. Je n'ai jamais perdu l'espoir même quand, comme petite enfant. Je savais que je survivrai [...] (Amira, 2012).

Alors si vous voulez laisser un message court, qu'on retienne surtout de votre expérience, qu'est-ce que c'est que vous aimeriez dire aux, aux enfants, dans cinquante ans par exemple ?

Ben, je leur souhaite de pas souffrir ce que j'ai souffert et j'espère que, quand même, le monde va devenir meilleur, mais je pense que c'est ... Les hommes ont toujours l'idée de se battre (Josefa, 2008).

Dans les témoignages, le sentiment d'espoir est différemment exprimé par les témoins : dans l'énoncé d'Amira, l'espoir prend une forme de conviction intime. En effet, la déclaration (« je n'ai jamais perdu l'espoir ») et la modalité (« je savais que je survivrai ») témoignent d'une confiance inébranlable dans la possibilité de survivre. Elle exprime une élaboration émotionnelle fondée sur la résilience et la capacité à donner une signification durable à son vécu. Josefa, quant à elle, inscrit son espoir dans une perspective tournée vers l'avenir collectif : elle exprime son souhait pour les générations futures (« je leur souhaite de pas souffrir ce que j'ai souffert »). Cependant, face à la violence des hommes, son discours reste nuancé par les modalisateurs (« quand même » et « je pense que ») qui révèlent la fragilité de son sentiment d'espoir. Ainsi, si l'espoir d'Amira a une dimension individuelle, celui de Josefa a une dimension plus universelle.

Ces émotions positives jouent un rôle essentiel : elles témoignent de la capacité des témoins à reconstruire leur vie, à retrouver une forme de bonheur et à réinscrire leur existence dans une temporalité ordinaire, malgré la rupture liée au traumatisme.

4.2 L'ancrage des émotions

Dire l'indicible consiste également à rendre compte, par des procédés linguistiques, des effets du vécu sur la mémoire des témoins. Certains épisodes ne s'effacent pas : ils demeurent profondément ancrés en raison de leur forte charge émotionnelle, comme le souligne Cyrulnik : « Quand on a été un enfant de la guerre [...], on n'oublie jamais. Mais on ne se soumet plus à sa mémoire passée parce que on en fait quelque chose et ce sera le chapitre suivant » [3]. Ainsi, le vécu traumatique participe à la construction d'une mémoire durable, structurée par des images et des expériences marquantes. Cyrulnik insiste également sur l'imprégnation de ces souvenirs dans la mémoire, au point qu'ils s'imposent de manière récurrente dans la pensée et les rêves [3].

Dans les témoignages de Rivesaltes, les locuteurs évoquent fréquemment ces événements significatifs, qu'ils soient positifs ou négatifs, à l'aide de verbes de mémoire associés à des marqueurs temporels, qui participent à leur inscription dans la continuité biographique du sujet. Les formes les plus fréquentes sont : *se souvenir* (956 occurrences), *se rappeler* (695 occurrences) et *oublier* (156 occurrences). Dans cette étude, nous retenons la structure suivante : V + adverbe de temps. Ces constructions mettent en évidence l'ancrage des émotions dans la mémoire, en soulignant à la fois leur persistance, leur intensité et la difficulté à les effacer. Elles traduisent la tension entre remémoration continue et impossibilité de l'oubli, participant à l'expression linguistique de l'indicible.

Dans le graphique ci-dessous, sont recensés les verbes de mémoire, qui contribuent à renforcer l'ancrage émotionnel lié au souvenir :

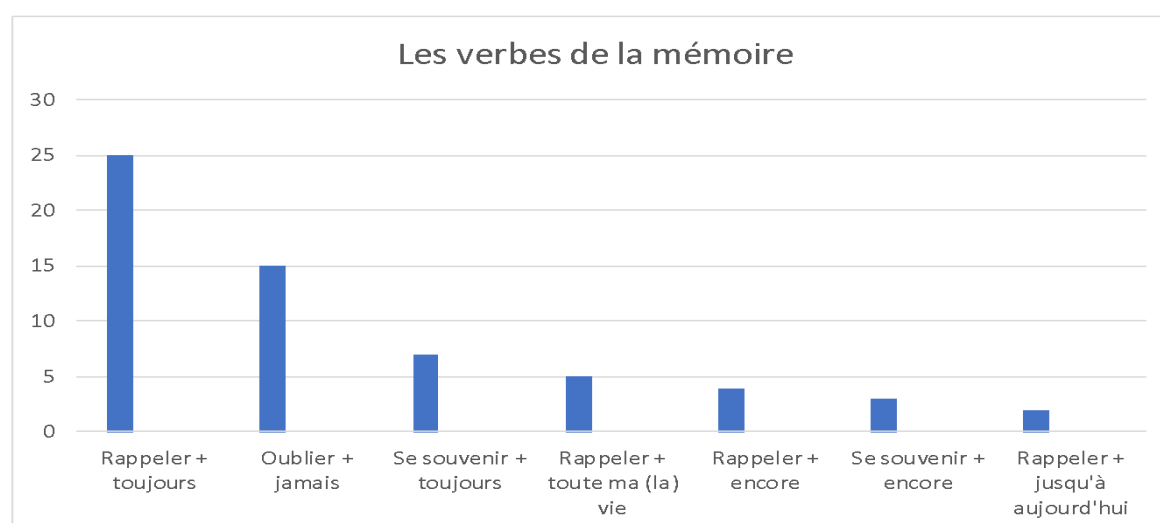


Fig. 4. Les verbes de mémoire participant à l'ancrage des émotions.

Ce graphique met en évidence les combinaisons verbales traduisant l'ancrage émotionnel de la mémoire dans les récits d'internés. L'association [rappeler + toujours] est la plus fréquente, révélant la récurrence du souvenir et son caractère durable. De même, la structure [oublier + jamais] apparaît de manière récurrente : la négation absolue souligne l'impossibilité d'effacement du traumatisme. Des combinaisons telles que [se souvenir + toujours] ou [se rappeler + toute ma vie] étendent la portée du souvenir en l'inscrivant dans une temporalité biographique illimitée. Enfin, des marqueurs plus ponctuels tels que *encore* ou *jusqu'à aujourd'hui* indiquent que la mémoire demeure active et régulièrement réactivée dans le présent.

L'ensemble des données met donc en évidence la persistance du souvenir traumatique, ainsi que son inscription dans une temporalité marquée par la durée et l'irréversibilité, notamment à travers l'usage d'adverbes d'intensité et de continuité.

Voici quelques exemples qui illustrent nos propos :

Vous savez un enfant qui sort d'un camp de concentration, qui a eu faim, quand même, pendant des années, on mangeait des nouilles, je me rappelle toujours des nouilles ! C'est la première fois que je mangeais des nouilles, avec des pommes, de la compote de pommes. Alors, je mangeais comme les autres enfants (Josefa, 2008).

Et on allait voir ma mère le jour de la proclamation de la République, je vois un corps, écoutez c'était en 31 donc j'étais dans ma sixième année, mais je vois un corps, les tramways de Barcelone bourrés de gens, les drapeaux tricolores de la République, de ça, je m'en souviens encore comme si c'était la semaine dernière. Donc à ce moment-là, donc c'est à ce moment-là, ça devait être en 32-33 qu'il a repris le travail de, d'enseignement dans un Athénée libertaire (Jose, 2011).

Elle m'a reconnue sur le coup et deux secondes après, fini. Elle ne savait plus qui j'étais, ni qui était ma mère, ni rien du tout. Mais c'est un choc, ça m'a donné un choc terrible naturellement que je n'oublierai jamais (Lotte, 2012).

Le verbe *se rappeler* souligne la persistance du souvenir, comme dans l'expression (« je me rappelle toujours des nouilles »), où l'adverbe *toujours* renforce l'idée d'une trace durable. Le verbe *se souvenir*, dans (« je m'en souviens encore comme si c'était la semaine dernière »), abolit la distance temporelle et confère à l'expérience une forme de présence immédiate. Enfin, le verbe *oublier* apparaît sous une forme négative ou impossible (« je n'oublierai jamais »), traduisant l'impossibilité d'effacement de l'expérience.

Ces formes verbales contribuent à inscrire l'émotion liée au vécu concentrationnaire dans une temporalité présente, comme si l'expérience se maintenait dans l'actualité du discours. Toutefois, si les témoins sont porteurs d'une mémoire traumatique, les émotions ainsi mobilisées ne relèvent pas nécessairement du seul registre traumatique.

5 Conclusion

Dans cet article, nous avons analysé le lexique mobilisé par les témoins du camp de Rivesaltes pour dire l'indicible et rendre compte d'une expérience extrême ayant marqué leur vie d'enfant et d'adulte, comme le soulignent Mayaffre et Ben Hamed : « Le souvenir traumatique – comme tout souvenir – compose ainsi autant avec le présent qu'avec le passé ; peut-être même le futur » [13]. Le vécu traumatique a d'abord engendré un ensemble d'émotions négatives, de la souffrance à la honte en passant par la peur, contribuant à la formation d'une mémoire douloureuse, durablement marquée par les séquelles du passé.

Toutefois, cette mémoire fragmentée laisse également apparaître des affects positifs, tels que la joie ou l'espérance. Par ailleurs, si cette mémoire conserve des traces durables de l'expérience vécue, elle témoigne aussi d'une forme de résilience, perceptible dans la capacité des locuteurs à composer avec le traumatisme et à se projeter dans l'avenir. Les témoins ne cherchent pas à effacer cette expérience, mais à l'intégrer à leur parcours. Par ailleurs, l'association des verbes de la mémoire à des marqueurs temporels met en évidence l'ancrage durable des souvenirs et souligne les processus de reconstruction, notamment à travers leur mise en récit et leur transmission.

Pour finir, ces émotions transforment le récit en mémoire vivante. Marqués par la sincérité et l'authenticité, les locuteurs construisent une image de soi à la fois légitime et crédible, oscillant entre l'ethos de la victime et celui du survivant. Dans cette perspective, le témoignage constitue une forme de garantie contre l'effacement des souffrances par l'Histoire et le temps. Il montre également que les témoignages articulent des dimensions de trauma, de résistance et de résilience.

Bibliographie

1. M.-C. Lavabre, *Témoignage oral et mémoire. Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, p. 180 (2004).
2. H. Baldauf-Quilliatre, M. Quignard, *Raconter l'indicible. Les carnets et la correspondance de Charles Bruneau (1883-1969) pendant la Grande Guerre*, in L. Greco (dir.), *La narration : du discours à la multimodalité*, Lambert-Lucas, p. 32 (2024).
3. B. Cyrulnik, *Entretien avec Boris Cyrulnik, Revue internationale de la Croix-Rouge*, 101, p. 27 (2019).

4. G. Éric, La communication, l'autre, l'indicible. De l'entraide des malades, *Anthropologie et Sociétés*, 23(2), p. 61 (1999).
5. E. Muligo, Écrire l'indicible : pour une étude du témoignage de Yolande Mukagasana, Thèse de doctorat, Queen's University (2012).
6. J.-M. Meyong Me-Ndong, Dire l'indicible. Le bain de Tazmamart, entre témoignage et fiction, Thèse de doctorat, Université de Cergy (2016).
7. P. Doucet, Lire l'indicible comme expérience aliénante dans *Insensatez* de Horacio Castellanos Moya, *ILCEA*, 54 (2014). <https://doi.org/10.4000/ilcea.19271>
8. R. B. Gallimore, La représentation picturale pour dire l'indicible dans *Génocidé* de Révérien Rurangwa, *Protée*, 37(2), p. 45-56 (2009). <https://doi.org/10.7202/038454ar>
9. C. Plantin, M. Doury, V. Traverso, *Les émotions dans les interactions*, Presses universitaires de Lyon (2000).
10. I. Novakova, A. Tutin, *Le lexique des émotions*, UGA Éditions, Grenoble (2009).
11. J.-C. Anscombre, Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude, *Langue française*, 105, p. 40-54 (1995).
12. P.-A. Buvet, C. Girardin, G. Gross, C. Groud, Les prédicats d'affect, *LIDIL*, 32, p. 123-143 (2005).
13. M. Mayaffre, A. Ben Hamed, Récits de mort et souvenir traumatique. Trames et traces lexicales des témoignages sur la Shoah, *Argumentation et Analyse du Discours* (2014). <https://doi.org/10.4000/aad.1836>
14. D. Mayaffre, B. Pincemin, S. Heiden, P. Weyl, Génétique mémorielle. Shoah, mémoire et ADT, in JADT 2016, p. 495-506 (2016).
15. N. Raissi, La parole testimoniale. Analyse lexico-discursive de témoignages du camp de Rivesaltes, Thèse de doctorat, Université Montpellier III (2024).
16. F. Detue, C. Lacoste (dir.), *Témoigner en littérature, Europe*, 1041-1042, p. 22 (2016).
17. C. Lacoste, Le témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours, Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (2011).
18. D. Maingueneau, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Énonciation, écrivain, société, p. 137-138 (1993).
19. R. D. Lane, G. E. Schwartz, Levels of emotional awareness: A cognitive-developmental theory and its application to psychopathology, *American Journal of Psychiatry*, 144, p. 133-143 (1987).
20. M. A. Conway, Memory and the self, *Journal of Memory and Language*, 53, p. 594-628 (2005).